

Votre enfant agresse ou intimide d'autres jeunes?

Agir pour prévenir

Des actes de violence ou d'intimidation peuvent se manifester chez des jeunes de tous les milieux et de tous les âges.

Que ce soit pour rigoler, épater ses amis ou se venger, tant les filles que les garçons peuvent se livrer à des actes de violence ou d'intimidation sans toujours comprendre la gravité des conséquences pour la victime. Il est important de reconnaître les signes si vous voulez agir et de manifester à votre enfant votre désaccord avec ce type de comportement.

Reconnaître les signes

Certains signes peuvent être décelés chez un auteur d'actes de violence ou d'intimidation. Les plus fréquents sont les suivants :

- Éprouver un grand besoin de dominer ou de maintenir son statut dans un groupe.
- Manquer d'habiletés relationnelles (ex. : ne pas savoir se faire accepter dans un groupe).
- Croire que l'agressivité, la violence ou l'intimidation sont de bonnes façons de régler un conflit.
- Prêter des intentions hostiles aux autres, alors que ce n'est pas le cas.
- Réagir impulsivement à une situation.

Certains jeunes peuvent aussi :

- Manquer d'empathie et se montrer insensibles à la détresse des autres.
- Donner une fausse image de confiance en soi et d'assurance.
- Avoir de la difficulté à s'affirmer et à faire connaître sa valeur.
- Éprouver peu de remords et avoir de la difficulté à faire preuve de compassion.

Vous pouvez agir pour aider votre enfant à cesser la violence et l'intimidation

Si vous apprenez que votre enfant agresse ou intimide d'autres élèves, vous devez lui expliquer la gravité et les conséquences de ses actes ou de ses paroles pour les autres, et lui assurer votre soutien. Par exemple :

- Restez calme et écoutez ce qu'il a à vous dire.
- Expliquez-lui que vous prenez la situation très au sérieux.
- Voyez avec lui comment il peut exprimer sa colère ou obtenir ce qu'il veut sans faire de tort aux autres.
- Discutez avec lui de tout exemple de violence ou d'intimidation qu'il a vu à la télévision, dans un film, un jeu vidéo ou dans la rue.
- Rappelez-lui qu'il est important de respecter l'autre malgré les différences (ex. : orientation sexuelle, race, force physique).
- Essayez de passer plus de temps avec lui et de superviser ses activités.
- Cherchez à savoir qui sont ses amis et comment ils passent leurs temps libres.
- Soyez à l'écoute des personnes qui vous signalent que votre enfant en agresse ou en intimide d'autres, qu'il s'agisse du personnel de l'école, d'un entraîneur, d'un parent ou d'un autre jeune.
- Expliquez-lui à quoi il s'expose s'il continue à poser des gestes de violence ou d'intimidation (suspension ou expulsion de l'école, plaintes policières, recours à la justice).
- Au besoin, demandez de l'aide au psychologue ou au psychoéducateur de l'école ou encore, selon vos besoins, au travailleur social de l'école ou du centre de santé et de services sociaux (CSSS).
- Communiquez avec la direction de l'école si vous croyez que votre enfant en agresse ou en intimide d'autres pour recevoir le soutien adéquat.

Source :

<http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/agir-contre-la-violence-et-lintimidation/parents/mon-enfant-intimide/>